

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Tsav



Au Puits de La Paracha

Tsav

« On amplifie la joie » : avoir confiance en Hachem, c'est Le remercier de la délivrance avant d'être délivré

A propos de l'enseignement (bien connu) de la Guemara : « Lorsque débute le mois d'Adar, on amplifie la joie », Rabbi Chaoul Yédidia de Madzitz fait remarquer que cette année-là, lorsque "débute le mois d'Adar", les juifs se trouvaient encore plongés dans l'épreuve. Il aurait, a priori, été plus juste d'établir que "lorsque se termine le mois d'Adar, on amplifie la joie". Il explique, de ce fait, que c'est précisément au moment de l'épreuve **que l'on doit amplifier la joie, et c'est ce qui constitue le fer de lance du peuple d'Israël**. Il rapporte à ce sujet, au nom de son père, le verset (Téhilim 106, 44) : « *Il vit leur détresse en entendant leur joie* » dont le sens semble, a priori, incompréhensible : en effet, est-ce dans les moments de détresse que l'on fait entendre des expressions de joie ? Dès lors, il aurait plutôt convenu de dire : « *en entendant leurs suppliques* » !

« Cela peut s'expliquer, dit-il, à l'aide d'un autre passage de la Torah : "Toutes les femmes sortirent après elle (Myriam) avec des tambours et des rondes" (Chémot 15, 20), à propos duquel le Midrach demande : "D'où avaient-elles des tambourins ?", et répond ainsi : "C'est que les femmes vertueuses de la génération étaient certaines que le Saint-Béni-Soit-Il accomplirait pour eux des miracles et elles emportèrent d'Egypte des tambourins avec elles." C'est aussi ce que le verset (« *Il vit leur détresse en entendant leur joie* ») vient exprimer : le Saint-Béni-Soit-Il vit, qu'étant encore plongés dans leur détresse, ils exprimaient déjà leur joie – par le cantique qu'ils avaient préparé – et c'est grâce à cela qu'ils furent sauvés. Cela doit constituer un exemple pour chaque juif : même dans les épreuves וְהָיָה qu'il se mette à chanter sa délivrance future et il est certain que le Saint-Béni-Soit-Il lui viendra en aide. »

Rabbi David Dov de Maïzlich, dans son livre 'Or David' (Méguilat Esther §1), rapporte la même idée lorsqu'il explique pourquoi les prières de David Hamélekh portent le nom de "Téhilim" (mot suggérant le cantique, comme le mot 'Téhila', n.d.t) alors qu'elles ont été prononcées à l'occasion de toutes les épreuves qu'il traversa. Il aurait mieux convenu de les appeler 'Téfilotes' (prières), puisqu'elles sont des requêtes, et non 'Téhilim', terme qui suggère le chant et la louange, comme quelqu'un qui entonne un air sur un bienfait dont il a bénéficié.

L'explication en est que, **même au temps de l'épreuve, David Hamélekh avait confiance dans sa délivrance et c'était un cantique qui lui venait à l'esprit comme s'il était déjà délivré**. C'est d'ailleurs ce qu'il exprima lui-même lorsqu'il dit : « *C'est en Lui que mon cœur a placé sa confiance, et j'ai été secouru ; aussi mon cœur est-il en joie ; par mon cantique, je vais Lui rendre grâce.* » Sa Emouna était tellement ancrée dans son cœur qu'il était certain d'être délivré de ses épreuves.

Rabbi David Dov rapporte en outre, l'explication donnée par son père, le Av Beth-Din de Pieterkov, au sujet du verset des Téhilim (56, 13) : « *A moi, Ô Elokim, d'acquitter mes vœux envers Toi ; je Te paierai des sacrifices de reconnaissance* », de la manière suivante : « On sait a priori, qu'il n'est pas recommandé de faire des vœux, comme nous l'enseigne explicitement Kohélète (5, 4) : "*Mieux vaut ne pas faire de vœu*", hormis lorsque celui-ci est formulé en situation de détresse (Cf. Tossefote 'Houline 2b). Dès lors, c'est ce que vient exprimer le verset : "*A moi Ô Elokim*" – ce qui vient suggérer la Midate Hadine (la mesure de rigueur) qui s'abat sur moi –, "*mes vœux envers Toi*" – car il est alors permis de formuler un vœu –, je suis cependant certain que "*je Te paierai des sacrifices de reconnaissance*" – car Tu me sauveras et je Te remercierai de Ta délivrance.



Cette explication permet également de comprendre ce qui est dit dans un autre verset : *"Avec reconnaissance, j'invoquerai Hachem, et de mes ennemis je serai délivré"* (Téhilim 18, 4) : lorsque j'aurai besoin d'être délivré, je L'invoquerai dès à présent et, grâce à cela, je serai délivré de mes ennemis.

Il est bon de mentionner à ce sujet que son petit-fils, le 'Biniane Tsvi' de Weitsan, témoigna que ce commentaire fut pour lui d'un immense réconfort durant les années noires de la Choa : « (...) C'est ici, écrit-il, l'occasion pour moi de remercier Hachem pour les six mois environ où je travaillai dans la ville de Brenchwig en tant que garagiste. Mon travail consistait alors à nettoyer toute la journée des morceaux de fer et d'autres métaux de la rouille qui les recouvrait. J'eus, à ce moment-là, la possibilité de dissimuler dans une boîte un petit livre de psaumes avec l'explication du 'Téfila Lé Moché' de mon grand-père et d'en achever plusieurs fois par jour toute la lecture, bien que le S.S qui nous surveillait se tint à quelques coudées de là et que la crainte d'être surpris m'habitait constamment. Les paroles précédentes de mon illustre aïeul furent alors pour moi d'un immense réconfort à cette époque : **même au sein de la plus grande souffrance, il nous incombe de chanter les louanges d'Hachem avec une solide confiance qu'il nous délivrera de l'épreuve et que nous mériterons encore de le louer dans la sérénité et la sainteté et de voir très bientôt le salut et la délivrance d'Israël. Amen !** »

« Voici la Torah de l'holocauste » : l'étude de la Torah expie les fautes comme les sacrifices

« Ordonne Aharon et ses fils pour qu'ils disent : voici la Torah de l'holocauste (...) » (Vayikra 6, 2)

Il est nécessaire de comprendre pourquoi dans ce verset est employée l'expression "pour qu'ils disent" ("Lémor"). En général, celle-ci est utilisée dans la Torah pour signifier de transmettre ce qui a été dit aux

autres. Or, ici, à qui d'autre Aharon et ses fils (qui représentaient alors les seuls Cohanim, n.d.t) pouvaient-ils s'adresser étant donné que tout le reste des Bné Israël était impropre au Service des sacrifices ?

Rabbi Sim'ha Boname répond à cette question d'après ce que nous enseignent nos Sages (Ména'hot 110) : « Tout celui qui étudie la Torah n'a besoin ni d'holocauste (ola) ni de sacrifice expiatoire ('Hatat), ni d'offrande de pain (Min'ha), ni de sacrifice coupable (Aham). » Le Saint-Béni-Soit-Il ordonna que les Cohanim s'adressent en vérité aux Bné Israël et qu'ils leur enseignent que s'ils étudient la Torah, ils n'auront pas besoin des sacrifices.

D'après cela, on peut apporter un nouvel éclairage sur le commentaire de Rachi à propos de ce verset : « On n'emploie le langage "ordonner que pour exhorter à l'empressement, plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'une perte financière. » En effet, en transmettant un tel enseignement aux Bné Israël, il y avait lieu de craindre un manque à gagner pour les Cohanim puisque les Bné Israël n'apporteraient plus de sacrifices. C'est pourquoi il était nécessaire d'utiliser cette expression en les encourageant à l'empressement.

Puisque nous mentionnons ce commentaire de Rachi, rapportons ce qu'en dit le 'Hidouché Harim : « Chaque membre du corps a été doté par le Créateur d'une couverture pour aider l'homme à protéger ce membre de la faute : aux yeux, il a donné des paupières afin de les protéger des contemplations interdites, les lèvres sont comme des remparts pour empêcher la langue de médire, le lobe peut servir à obstruer les oreilles devant des paroles qu'il est défendu d'écouter (comme l'enseigne la Guémara Kétoubot 5b). En revanche, il n'existe aucune couverture à la pensée, si bien que celle-ci est facilement susceptible de vagabonder à sa guise sans que l'homme ne puisse l'arrêter. L'homme devra donc veiller particulièrement à ses pensées. Le verset dont il est question ici a trait au sacrifice de Ola (l'holocauste qui est entièrement consumé sur



l'autel, n.d.t) et qui vient précisément expier les mauvaises pensées. C'est pourquoi Rachi commente à son sujet que le langage employé évoque l'empressement qui est nécessaire dans ce cas où il est question de "Hissarone Kisse" (qui signifie perte financière mais qui au sens littéral, se traduit perte de la poche, n.d.t). Car, s'agissant de la pensée, celle-ci ne possède pas de poche pour la protéger à l'instar des autres sens. »

Néanmoins, bien que la pensée manque de protection matérielle, certains Tsadikim préconisent que le meilleur bouclier contre les mauvaises pensées consiste à se renforcer dans la joie. Etre "dans la joie" se dit d'ailleurs en hébreu בשמחה, mot qui est formé des mêmes lettres que מהשמה, la pensée. La joie possède en effet la faculté de repousser le mal qui assaillit la pensée de l'homme. Elle représente par ailleurs la Mitsva particulière de cette période puisque nos Sages nous enseignent (Ta'anit 29a) : « Dès le début du mois d'Adar, on doit redoubler de joie », et Rachi d'expliquer car ce sont des jours de Miracles pour Israël Pourim et Pessa'h, il s'en suit que la joie accumulée pendant le mois de Adar se prolonge jusqu'après Pessa'h. »

« Et demain, je ferai selon le désir du roi » : faire durer l'influence des jours de Pourim toute l'année

Le Choul'han Aroukh (code de la loi juive, n.d.t) statue que la Méguila doit être écrite à l'aide d'un "Sirtoute" (des lignes tracées au poinçon sur le parchemin permettant de pouvoir écrire droit comme pour un Séfer Torah).

Certains Tsadikim ont vu dans cette loi une allusion au fait que la lumière spirituelle de Pourim doit laisser une trace dans le cœur de l'homme et non pas constituer un simple passage le laissant identique à ce qu'il était avant.

Le Beth Israël tire le même enseignement à partir d'une allusion concernant les habits du Cohen Gadol. A la tunique qu'il revêtait étaient en effet suspendues des clochettes. La Torah indique que grâce à elles « on

entendra le son à sa venue dans le Saint des Saints devant Hachem et à sa sortie et il ne mourra pas » (25, 35).

Le Rambam pose une question : pourquoi fallait-il que l'on entende leur son même lors de sa sortie du Saint des Saints (le jour de Yom Kippour, n.d.t), alors qu'à cet instant il n'accomplissait aucun service l'obligeant à revêtir les habits et tous leurs accessoires (seulement pendant le service du Cohen Gadol proprement dit, celui-ci était tenu de les porter, faute de quoi il était passible de la peine de mort par le Ciel, n.d.t). Cela veut évoquer, explique le Beth Israël, que l'essentiel du travail de l'homme est de savoir conserver à la sortie d'une fête la lumière spirituelle qu'il a acquise au cours de cette fête. Sinon, à quoi bon être entré dans le Saint des Saints, si cela ne constitue pas une source de progrès spirituel.

Il est intéressant de rapporter à ce propos le commentaire de Rav Pinkous qui suit :

Il est écrit (Proverbes 26, 14) : « La porte pivote sur ses gonds et le paresseux sur son lit. » A priori, on peut se demander quel est le rapport entre les deux choses.

Dans une Yéchiva, explique-t-il, où étudient par exemple mille Ba'hourim, la porte du Beth Hamidrach est ouverte plus de mille fois par jour (en considérant qu'ils entrent aux trois cycles d'études quotidiens en plus des trois prières journalières et au moins une autre fois pour d'autres raisons). Si l'on fait le compte de la distance ainsi parcourue par la porte en un jour, on arrive à un total faramineux. D'après cela, cette porte devrait déjà se trouver loin depuis longtemps et, en pratique, on sait qu'elle ne s'est pas déplacée d'un centimètre. La raison en est que « la porte pivote sur ses gonds », qu'elle est reliée en haut et en bas par des gonds qui la ramènent à chaque fois à sa place sans jamais l'abandonner.

Le paresseux lui aussi suit le même principe : il est tellement attaché à son lit de toutes parts qu'il ne peut l'abandonner pour se lever à temps.



Il en est de même dans tous les domaines. Lorsqu'un homme est attaché aux futilités du monde et à ses mauvaises habitudes, il ne progresse pas et piétine sur place. Si seulement il acceptait de se libérer de la situation dans laquelle son Yétser Hara l'a emprisonné et de bouger ne fût-ce que de quelques pas, il pourrait parvenir avec le temps à des sommets inégalés !

La Guémara (Méguila 13b) rapporte qu'Hamane réussit à convaincre Assuérus d'exterminer tous les juifs (à D. ne plaise) en soutenant qu'il n'y perdrait rien, puisque de toute façon ils passaient le plus clair de leur temps dans les festivités. « Ils ne cessent de dire Chabbath aujourd'hui, Pessa'h aujourd'hui..., dénonça-t-il, et par conséquent, ils n'entretiennent pas le commerce et ne font pas de bénéfice pour que l'on puisse leur prélever des impôts. »

L'argument d'Hamane est a priori incompréhensible : il est évident pour tout le monde que les fêtes ne représentent pas la majorité des jours de l'année.

Rabbi Elazar de Reiché explique que son intention était plus profonde. Les Bné Israël sont un peuple saint et sont préoccupés par les fêtes tout au long de l'année. Ils s'affairent à leurs préparatifs longtemps à l'avance et même après chaque fête, ils sont occupés avec les acquis spirituels qu'ils en ont retirés. Dès lors, toute l'année est consacrée chez eux au Service d'Hachem et ils investissent tous leurs efforts à l'accomplissement des Mitsvot. Grâce à cela, ils parviennent à canaliser vers eux toute l'abondance dont ils jouissent en permanence.

Le Imré Noam évoque la même idée à propos d'une autre Guémara (Méguila 7b). Celle-ci rapporte que Rabba (dans l'ivresse de Pourim, n.d.t) se leva et fit la Ché'hita à Rabbi Zira. A chaque endroit de la Torah où on parle de Ché'hita (par exemple dans le verset de Vayikra 1, 5), Onkelos traduit en araméen "Vaykhos". Ce terme peut s'expliquer dans le sens d'acquisition ('Nékhassim' en hébreu). Allusivement, la Guémara vient donc témoigner par cela que, un peu plus haut,

vous avez écrit Rabba fit l'acquisition entière du contenu de Pourim en enracinant profondément en lui-même toutes les étincelles spirituelles qui s'en dégageaient pour qu'elle ne l'abandonne jamais. C'est également dans ce sens que l'on peut comprendre la Guémara (Bétsa 15b) : « Celui qui veut voir ses biens prospérer qu'il y plante un Adar (arbre dénommé ainsi, n.d.t) », à savoir : celui qui désire que ses efforts soient couronnés de succès tant dans le domaine matériel que spirituel doit enraciner en lui les acquis du mois d'Adar. Grâce à cela, il bénéficiera d'une aide particulière qui éclairera l'obscurité de toute l'année.

Et en particulier à Pourim qui exprime l'effacement d'Amalek, injonction qui persiste tout au long de l'année, chacun est tenu d'effacer le "Amalek" qui réside dans son cœur et d'enraciner à sa place l'amour et la crainte d'Hachem.

Le 'Hidouché Harim fait remarquer à ce propos qu'il existe un thème qui revient en permanence lorsqu'il s'agit de la guerre contre Amalek. Il est en effet écrit à ce sujet, lorsque Moché envoya combattre Yéhochooua (Chémot 17, 9) : « Sors faire la guerre contre Amalek demain et je me tiendrai au sommet de la colline. » Dans la Méguila (Esther 5, 8), Esther s'adressa Ainsi à Assuérus : « Demain j'agirai suivant la parole du roi », et en plus, il est écrit de même (9,13) : « Qu'il soit accordé aux juifs de Chouchan demain également d'agir comme aujourd'hui ». Lorsque David Hamélekh livra lui aussi le combat contre Amalek, il est aussi écrit (Chemouél I, 30, 17) : « Et David les frappa du matin au soir le lendemain. » En outre, nos Sages instituèrent de lire la Paracha qui a trait à l'effacement du souvenir d'Amalek deux fois, l'une lors de Chabbath Zakhor et l'autre le jour de Pourim.

Pourim lui-même a été fixé pendant deux jours, le 14 et 15 Adar. De plus, dans l'ordre d'effacer Amalek, le verset (Chémot 17, 14) est redondant : « Car effacer, tu effaceras le souvenir d'Amalek. » Ce redoublement et cette instance viennent traduire une idée



essentielle : il ne suffit pas d'effacer Amalek seulement aujourd'hui mais il faut recommencer également demain, dans toutes les générations, car ce combat est permanent, en particulier parce qu'il symbolise la lutte contre le Yétser Hara dans laquelle chacun se doit d'être sur ses gardes. Cette force pour le combattre, le juif la reçoit à Pourim.

Rabbi Yaakov Galinski raconte qu'un soir de Chabbath, alors qu'il était attablé avec des amis, la lumière s'éteignit brusquement. Comme il y avait un besoin urgent de la rallumer (probablement à cause des jeunes enfants considérés comme fragiles. Cf. Choul'han Aroukh Ora'h 'Haïm 328, 17), on se mit sur le champ à la recherche d'un non-juif qui pourrait accomplir cette tâche de la manière autorisée. Après de fastidieux efforts, on finit par trouver un Goy qui accepta de monter chez eux. Lorsqu'il arriva, on lui raconta qu'on avait perdu une bague et que l'on désirait la chercher, l'intention n'était que de lui suggérer (sans lui ordonner formellement) que l'on avait besoin de lumière pour ce faire (tout ceci étant permis sans craindre de profiter d'un travail accompli par un je ne comprends pas l'enchaînement de Chabbath étant présente, en plus du fait que la même lumière une fois allumée servirait à la fois au Goy et aux juifs. Cf. Choul'han Aroukh 276, 4). Cependant, le non-juif pas très futé, en entendant toute l'histoire se mit à les aider à chercher l'objet perdu sans penser un seul instant à allumer la lumière, malgré les multiples allusions qui lui furent adressées. La seule chose qu'il daigna faire fut de les encourager en leur disant de ne pas s'inquiéter, qu'ils allaient à coup sûr retrouver leur bague. Lorsqu'ils virent que le Goy ne parvenait pas à comprendre ce que l'on attendait de lui, ils imaginèrent une autre tactique. Un des convives lui dit qu'on lui offrait en cadeau une bouteille de bière qui se trouvait au frais. Etant dès lors forcé de chercher l'endroit du réfrigérateur, il serait ainsi bien obligé d'allumer la lumière. Ainsi fut fait et en effet, le Goy alluma la lumière et se dirigea avec émotion vers le réfrigérateur pour y prendre la bouteille qu'il engloutit entièrement avec plaisir. Lorsqu'il eut fini de

boire, il sortit et... éteignit la lumière après lui, celle-ci lui étant devenue inutile.

Rabbi Yaakov tira de cette anecdote deux enseignements : premièrement, les non-juifs sont insensibles, ne pensent pas autres et n'allument la lumière que pour leur propre besoin. Ensuite, lorsqu'ils terminent d'étancher leur soif, ils ne laisseront pas la lumière continuer d'éclairer.

Telle n'est pas, continua-t-il, la conduite d'un juif : il cherchera constamment à aider et donc allumera aussi la lumière pour les autres. De plus, lorsque la lumière est présente, il la laissera allumée et ne se pressera pas de l'éteindre. Il profitera ainsi des moments propices et des époques fastes pour continuer à s'en éclairer lors des jours profanes et du reste de l'année. En s'efforçant ainsi d'entrouvrir la porte de son cœur comme le chas d'une aiguille, on lui ouvrira dans le Ciel en retour les portes de la miséricorde grandes comme l'entrée du Sanctuaire.

Savoir se renouveler

Notre Paracha (6, 12-15) nous enseigne que chaque Cohen était tenu d'apporter une offrande de pain Min'hat 'Hinoukh, le premier jour de sa vie où il servait au Beth Hamikdash. Le Cohen Gadol, quant à lui, devait apporter exactement le même pain chaque jour.

Le Séfat Emet (Tsav, année 5648) explique cette différence ainsi du fait du niveau spirituel élevé du Cohen Gadol, chaque jour constituait à ses yeux une nouvelle prise de fonction comme le premier jour où il avait commencé son service sacré.

Cela vient nous enseigner que le fondement du Service d'Hachem est de savoir se préserver de cette maladie appelée l'habitude, en se renouvelant en permanence dans l'accomplissement de la Volonté Divine.

Un des fils de Rabbi David de Kchenov (le fils du Divré 'Haïm de Santz) se trouvait une fois dans la pièce attenante à celle de son illustre grand-père occupé à répéter les



paroles de Torah qu'il avait entendues de son père au nom du Divré 'Haïm. Soudain, ce dernier sortit de sa chambre et demanda aux personnes présentes ce qu'elles faisaient. Lorsqu'elles lui répondirent qu'elles étaient en train d'écouter ses propres enseignements, il leur dit :

« Je vais vous expliquer quelque chose de Torah : il est écrit dans la Paracha de Tsav (6, 6) : "Un feu permanent brûlera sur l'autel, il ne s'éteindra pas" : un feu permanent doit brûler sur l'autel que représente le cœur de l'homme. "Il ne s'éteindra pas" vient ajouter que même après avoir trébuché, il ne laissera pas la faute éteindre la ferveur qui l'anime, mais il poursuivra son Service d'Hachem. C'est toute la Torah ! »

Une fois, se présenta devant le Lev Sim'ha un Ba'hour se plaignant que sa situation spirituelle était au plus bas. « Yossef Hatsadik, lui répondit-il, a disparu de chez son père pendant vingt-deux ans, pendant lesquels ce dernier pensa que son fils avait été dévoré par une bête féroce. Au terme de toutes ces années, ils finirent par se retrouver. De manière tout à fait extraordinaire, on ne voit pas que Yaakov demanda à Yossef comment s'était passée cette longue séparation, où il avait été, et ce qui lui était arrivé. Cela est d'autant plus étonnant que le Ramban (Béréchit 45, 27) pense (à la différence de Rachî) que jusqu'à la fin de ses jours, il ne sut jamais rien de la vente de Yossef.

« Cela pour nous enseigner que telle était la conduite de nos Patriarches : ne pas parler du passé, ni même y songer. Il en est de même pour toi : oublie toutes les mauvaises actions, commence à servir Hachem à partir de maintenant sans faire aucun calcul et Il te viendra en aide. »

Il rapporte à ce sujet une Guémara du Talmud Yérouchalmi (Péa 8, 8) pour le moins étonnante : « Rabbi Yo'hanan et Réch Lakich étaient en route pour se laver dans les thermes de Tibériade. Sur leur chemin, ils rencontrèrent un pauvre qui leur demanda l'aumône. "Lorsque nous reviendrons du bain, nous te donnerons, lui dirent-ils." A leur retour, ils le trouvèrent mort (car entre-temps, il était mort de faim). "Nous n'avons pas mérité de nous occuper de lui de son vivant, se dirent-ils, occupons-nous de lui après sa mort." Lorsqu'ils s'en occupèrent, ils trouvèrent sur lui une bourse pleine de pièces. Qu'aurait fait un homme ordinaire en constatant qu'il avait causé la mort d'un pauvre ? Il aurait été rongé par le remords et se serait morfondu d'avoir causé un tel meurtre, perdant ainsi tout espoir. Telle n'était pas la conduite des Sages du Talmud. Au contraire, ils ne dirigeaient leur préoccupation que vers l'avenir et vers ce qu'il était possible d'accomplir à partir de maintenant. Et de fait, s'ils ne s'étaient pas ressaisis pour s'occuper de lui après sa mort, ils seraient restés éternellement avec ce sentiment de culpabilité en pensant qu'ils étaient responsables de ce malheur. Par le mérite de leur conduite, ils découvrirent qu'ils n'avaient strictement rien à se reprocher car la bourse qu'ils trouvèrent sur lui témoignait que ce "pauvre" avait causé sa propre perte. Par son avarice, il avait préféré mourir de faim avec une poche remplie de pièces. »

Un homme doit se travailler afin de ne considérer que l'avenir et ne pas désespérer à cause du passé. Dès lors, il finira par se rendre compte que tout était pour le bien.

